

Caractériser le foncier utilisé en filière équine pour anticiper les besoins de demain

Anne-Lise Pépin¹, Louise Pimont¹

1- IFCE, Institut Français du Cheval et de l'Equitation, Pôle DIR 19230 Arnac-Pompadour

Introduction

La filière équine ne dispose d'aucune information précise sur la surface occupée par les équidés en France. De plus, les détenteurs d'équidés sont confrontés à de multiples contraintes externes (augmentation du cheptel d'équidés inactifs, évolution des modes d'hébergements, changement climatique, concurrence sur l'accès au foncier, déprise agricole). Il est, de ce fait, nécessaire de mieux connaître les détenteurs d'équidés et leur foncier pour mieux les accompagner.

En 2023, à la demande du Comité de filière¹, l'Observatoire économique et social de l'IFCE a donc lancé une large étude autour du foncier valorisé par la filière équine en France. L'objectif est, dans un premier temps, de réaliser un état des lieux des surfaces valorisées directement ou indirectement par la filière équine. Dans un second temps, l'étude prévoit de réaliser un travail prospectif pour permettre à la filière d'anticiper les besoins de demain et d'optimiser l'utilisation de son foncier.

Ce projet mobilise des représentants de la Filière Cheval, l'IFCE, la FNC (Fédération nationale du Cheval), la FCC (Fédération des Conseils des Chevaux), la FNSAFER via leur réseau de conseillers équins, l'APCA et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

La connaissance des surfaces valorisées par la filière équine passe par une analyse des détenteurs d'équidés et de l'utilisation de leurs surfaces. En effet, les détenteurs ont un profil varié et des rapports différents à la terre.

Dans un premier temps, une analyse de différentes bases de données (IFCE-SIRE, Recensements Agricoles, enquêtes IFCE-OESC, etc.) a permis de repérer les informations manquantes pour répondre aux objectifs : statut du détenteur, nombre d'équidés détenus, surfaces valorisées, etc.

Une phase d'entretiens et d'enquêtes a permis de caractériser, analyser et comprendre la diversité des usages du foncier, les besoins futurs, et mettre en évidence des facteurs d'évolution prospectifs :

- 41 entretiens qualitatifs semi-directifs réalisés auprès de détenteurs d'équidés choisis aléatoirement dans la base de données IFCE-SIRE,

¹ Le comité de filière participe à une expression constructive et collective de la demande sur les sujets d'actualité ou de fond qui concernent le monde du cheval.

L'objectif est de créer les conditions d'un débat serein sur les enjeux de la filière, où l'IFCE pourra apporter une expertise technique et économique sur les problèmes d'actualités rencontrés (TVA, coopération internationale, expertises, etc.). Source : www.ifce.fr

- 20 entretiens auprès d'experts régionaux (experts régionaux de la filière équine et experts sur les thématiques suivantes : alimentation équine, développement durable, bien-être, bâtiments équins),
- Une enquête quantitative auprès de 6 318 détenteurs d'équidés enregistrés dans IFCE-SIRE.

1- Etat des lieux : quelle surface est valorisée par les équidés ?

L'extrapolation des résultats de l'enquête quantitative permettent d'aboutir à une surface valorisée en France de 800 000 ha sous forme de prés, paddocks ou production de fourrage sur l'exploitation et de 350 000 ha de production du fourrage acheté pour l'alimentation des équidés. Il s'agit en grande majorité de prairies permanentes. Si on considère ces deux estimations, la filière équine valorise donc une surface de 1 150 000 hectares, soit 4% de la surface agricole utile en France.

66% des détenteurs détiennent des équidés à titre particulier². Cependant, les professionnels valorisent plus de 2/3 des surfaces et détiennent les 3/4 des équidés.

Près de 90% des détenteurs font pâturer tout ou une partie de leur cheptel et 37% des équidés vivent au pré, toute l'année. Cependant, l'herbe produite sur place n'est pas l'aliment principal des équidés car 62% des détenteurs achètent du fourrage et 67% des concentrés. Ainsi, beaucoup de surfaces en France sont indirectement valorisée par la filière équine.

2- Sept profils-types de détenteurs d'équidés

Les profils de détenteurs suivants ont été créés à partir d'une analyse en composantes principales sur les résultats de laquelle, une classification ascendante hiérarchique a été appliquée :

- **Les établissements équestres péri-urbains (13%)** : leurs activités sont orientées vers le sport-loisir ou le tourisme. Ils n'utilisent pas d'intrants ni de mécanisation pour entretenir leurs parcelles et ne produisent pas de fourrage. Leurs équidés sont logés dans des systèmes en boxe avec des sorties quotidiennes au paddock ou dans des systèmes alternatifs types écuries actives. On les retrouve majoritairement en zones urbaines et péri-urbaines.
- **Les spécialisés cheval « optimisateurs d'espace » (11%)** : ces professionnels ont des activités diverses (sport-loisir ou course) et une activité d'élevage équin. Ils gèrent la pousse de l'herbe avec l'apport d'intrants organiques et un entretien mécanisé. De plus, ils produisent une partie de leurs besoins en fourrage. Les équidés peuvent avoir des logements variés mais avec toujours une sortie au pré. On les retrouve majoritairement en zone rurale ou péri-urbaine.

² Ces détenteurs détiennent des équidés pour leur loisir personnel, sans objectif de vente de produit ou de service. Certains sont agriculteurs par ailleurs mais leur production agricole n'est pas en lien avec les équidés.

- **Les éleveurs (10%)** : leur seule activité équine est l'élevage. Ils ont parfois une autre activité agricole sur leur exploitation. Ils gèrent la pousse de l'herbe pour leurs équidés avec des intrants chimiques et organiques et un entretien mécanisé. Leurs équidés sont logés au pré toute ou une partie de l'année. On les retrouve en milieu rural.
- **Les professionnels « hors-sol » (0,5%)** : ils exercent des activités de sport-loisir ou de course. Leurs équidés sont logés au box toute l'année, il n'y a pas de pâture, ni de production de foin ou de céréales sur l'exploitation. On les retrouve en milieux très urbains.
- **Les particuliers résidentiels (29%)** : leurs équidés sont logés au pré uniquement ou en box avec des sorties quotidiennes. Ils n'optimisent pas la pousse de l'herbe sur leur parcelle et achètent l'alimentation des équidés (hors herbe consommée sur place). Ils sont situés majoritairement en zone péri-urbaine voire urbaine.
- **Les particuliers éclairés (15%)** : ils entretiennent leurs parcelles mais ne produisent pas de fourrage sur leur lieu de détention. Leurs équidés sont logés au pré uniquement ou en box avec des sorties quotidiennes. Ils sont plutôt situés entre les zones péri-urbaines et rurales.
- **Les particuliers agronomes (23%)** : ils entretiennent leurs parcelles avec des intrants organiques ou chimique et de la mécanisation et produisent parfois du fourrage sur leur lieu. Certains ont une activité agricole professionnelle et ils sont situés en zone rurale.

Tableau 1. Cheptel et surface moyenne par profil de détenteur

	Cheptel moyen	Surface moyenne (pour les équidés)
Etablissement équestre péri-urbain	25 équidés	12 ha
Spécialisé cheval "optimisateur d'espace"	33 équidés	27 ha
Eleveur	20 équidés	24 ha
Professionnel "hors-sol"	22 équidés	0 ha
Particulier résidentiel	4 équidés	3,5 ha
Particulier éclairé	4 équidés	3,5 ha
Particulier agronome	6 équidés	5 ha

Source : IFCE-OESC d'après enquête

3- Trois scénarii se dessinent pour 2035

3-1-Description des scénarii

L'étude met en avant six facteurs pouvant impacter le foncier valorisé par les équidés d'ici 2035 : le changement climatique, la déprise agricole, les crises inflationnistes, les évolutions sociétales, les réglementations et, dans une moindre mesure, la transition numérique.

3 scénarii découlent de l'analyse de l'impact de ces facteurs d'évolution sur les profils de détenteurs : le premier scénario regroupe les hypothèses impliquant une réduction de la surface valorisée, le deuxième regroupe les hypothèses plus modérées et le dernier les hypothèses concourant à un accroissement de la surface valorisée.

1er scénario : hypothèses impliquant une réduction de la surface valorisée

Les facteurs externes (changement climatique, inflation, évolutions sociétales et déprise agricole...) font pression sur les activités équine et sur leur accès au foncier, en particulier en zones péri-urbaines et pour les particuliers.

Aucune solution générale (organisation de la filière, réglementation...) pour limiter l'impact de ces pressions n'est trouvée, et on observe donc une augmentation du coût et des difficultés à détenir des équidés, en particulier en zones péri-urbaines et pour les particuliers. Le foncier équin est réduit et repoussé vers les milieux ruraux moins concurrentiels, les loisirs équestres de moins en moins profitables pour les professionnels deviennent des activités rurales plutôt pratiquées par les clients occasionnellement que régulièrement (stages ou tourisme équestre plutôt que leçons hebdomadaires).

2ème scénario : hypothèses modérées

Les facteurs externes (changement climatique, inflation, évolutions sociétales et déprise agricole...) font pression sur les activités équine et sur leur accès au foncier.

Cependant, des solutions sont trouvées pour limiter l'impact de ces pressions, plutôt à des échelles locales : politiques publiques locales valorisant l'usage des équidés ou de leurs services indirects (entretien de prairies du domaine public, accès facilité au foncier en concurrence à de l'artificialisation, usage du travail du cheval...), organisations entre détenteurs d'équidés ou avec le voisinage agricole (foncier, mécanisation...) éventuellement facilité par les services entre filières (coopération, services agricoles, etc.), amélioration de l'autoproduction ou de la fourniture en fourrage (production rationalisée, offre de fourrage accessible). Ce scénario maintient globalement les équidés sur les aires géographiques actuelles, notamment en péri-urbain à proximité du besoin en service.

3ème scénario : hypothèses concourant à un accroissement de la surface valorisée

Les facteurs externes (changement climatique, inflation, évolutions sociétales et déprise agricole...) font pression sur la filière équine mais aussi sur les autres activités agricoles.

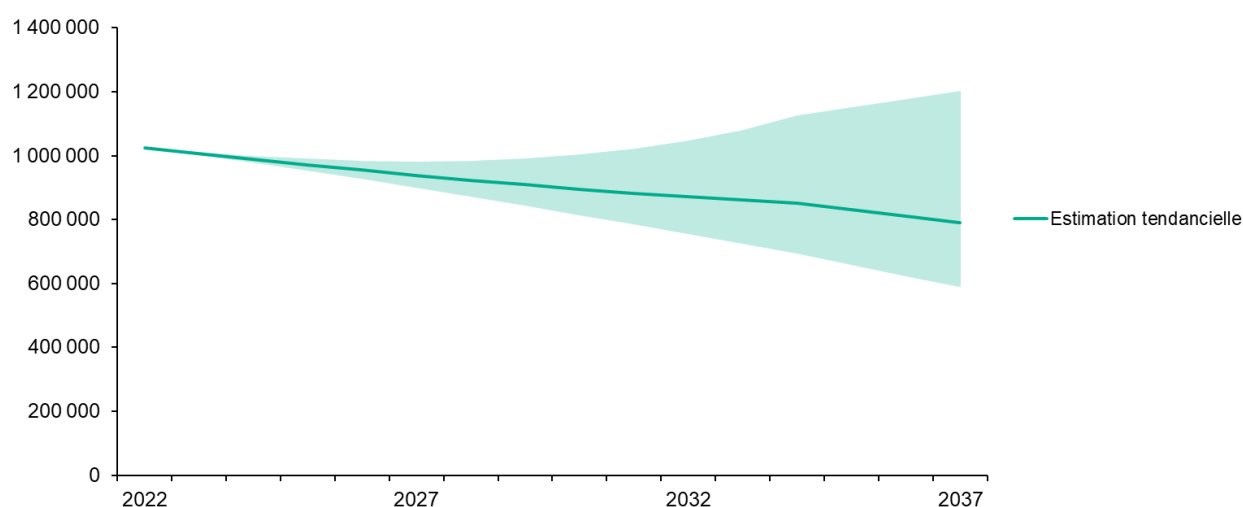
Cependant, des solutions globales permettent de limiter l'impact de ces pressions sur la globalité du foncier utilisé par les équidés. Ces solutions dépendent plutôt de politiques publiques nationales et européennes : réglementation sur l'hébergement des animaux en extérieur, aides favorisant le développement d'infrastructures favorables à l'environnement (prairies permanentes, haies, arbres...), limitation de l'artificialisation des sols réduisant la concurrence sur le foncier, aides à la filière équine... Ce verdissement des équidés s'accompagne d'une hausse des surfaces disponibles et donc limite la pression sur le fourrage. Ce scénario oriente également vers une ruralisation des équidés, pour les services environnementaux qu'ils y rendent et pour leur bien-être.

3-2-Un cheptel en baisse

Le cheptel d'équidés en France a été estimé à 1 027 000 en 2022.

Trois projections de l'évolution du cheptel d'équidés présent en France ont été réalisées en se basant sur les évolutions de la production et de l'importation de chaque type d'équidés entre 2012 et 2022, ainsi que sur des hypothèses concernant les exportations et les abattages.

Graphique 1. Evolution prévisionnelle* du cheptel équin entre 2022 et 2037



Source : Estimation IFCE-OESC d'après IFCE-SIRE, Traces, DD(CS)PP

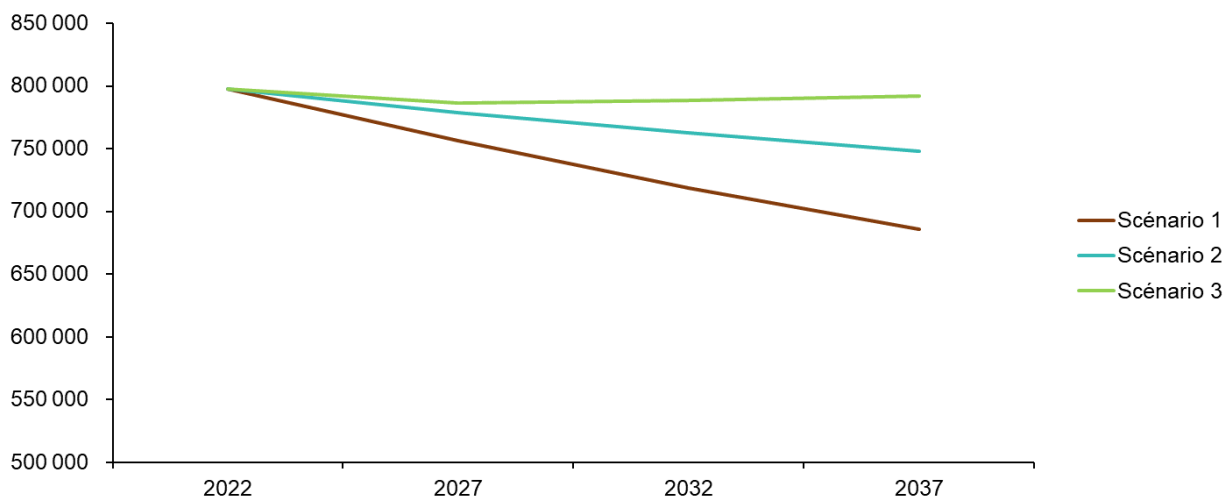
(*) Projections haute, tendancielle et basse

Ainsi, selon la projection tendancielle, le cheptel équin devrait diminuer jusqu'à atteindre 790 600 équidés en 2037. Cependant, dans le cas d'une baisse ou d'une reprise de la production, l'effectif pourrait se situer entre 592 200 et 1 200 000 équidés en 2037.

3-3-Projection quantitatives des surfaces valorisées sur les lieux de détention

Les surfaces valorisées par les équidés selon les 3 scénarii ont été estimées sur la base d'une évolution tendancielle du cheptel.

Graphique 2. Evolution prévisionnelles des surfaces valorisées sur les lieux de détention, selon les 3 scenarii prospectifs



Source : Estimation IFCE-OESC d'après enquêtes

Actuellement, la filière équine valorise une surface de 800 000 ha sur les lieux de détentions (hors nourriture achetée). Le chargement est actuellement de 1,30 équidé par hectare. Face aux crises inflationnistes et aux pressions exercées par les diverses concurrences et par le changement climatique, la situation va forcément évoluer.

Dans le premier scénario, la surface valorisée diminuerait pour atteindre 690 000 ha, avec un chargement de 1,14 équidés par hectare. Le chargement diminuerait du fait d'une disparition de certains systèmes (notamment les professionnels hors-sol) et d'une diminution des structures les moins autonomes.

Les deuxièmes et troisièmes scénarii maintiendraient mieux les surfaces avec respectivement 750 000 hectares et 790 000 hectares valorisés et des chargements de 1,04 et 0,99 équidés par hectare. Les chargements diminueraient du fait de la baisse de cheptel, pour atteindre une valeur de 1 hectare par équidé, qui apporterait aux détenteurs une meilleure autoproduction de l'alimentation de leur cheptel.

Conclusion

Actuellement, la surface valorisée par les équidés en France est conséquente et conforte la place de la filière équine dans l'agriculture française. Cependant, les détenteurs d'équidés sont dépendants de services extérieurs pour la gestion de l'alimentation de leur cheptel.

Face à un contexte de changement climatique, d'étalement urbain, de crise inflationniste et face à un développement des réglementations en faveur du bien-être animal, le cheptel va diminuer, de même que les surfaces disponibles pour la filière. Les détenteurs vont donc devoir adapter leur fonctionnement et leurs activités.

Les leviers prioritaires à actionner sont les suivants :

- gagner en autonomie alimentaire en optimisant la pousse de l’herbe et en produisant une plus grande partie de l’alimentation sur place,
- améliorer la coopération avec les autres filières agricoles et le voisinage : rationaliser et stabiliser l’offre de fourrage, améliorer l’échange de services entre voisins, mutualiser les surfaces,
- développer des infrastructures favorables à l’environnement pour accompagner le verdissement.

Les détenteurs devront donc gagner en compétences agronomiques et les outils numériques émergeant pourraient les aider à avoir des outils de gestion plus efficaces.